



LETTRE AUX ADHÉRENTS N°5

Cher, chère membre de l'ADDM18,

Au seuil de la pause estivale, nous avons pensé qu'il serait bon de faire avec vous le point sur les activités de votre association. Nous en avons parlé, bien sûr, à l'occasion de l'Assemblée générale, le 9 avril 2022. Mais, comme vous le savez peut-être déjà, la Poste nous a joué ce jour-là un très mauvais tour, égarant l'ensemble des invitations papier envoyées à nos membres. Seuls ceux qui avaient reçu une confirmation par email ont été informés et ont donc pu venir. Ceux qui parmi vous restent résolument rétifs à l'informatique ont donc été lourdement pénalisés.

D'ailleurs, l'AG est déjà loin, et l'ADDM18 a beaucoup œuvré depuis ! Voici donc quelques dernières nouvelles.

Inscription de Montmartre au patrimoine de l'Unesco

Vous avez déjà sûrement entendu parler de cette initiative de notre maire, Eric Lejoindre. Elle est certes enthousiasmante, mais à ce stade, beaucoup de points restent à éclaircir (que s'agit-il d'inscrire, est-ce au patrimoine matériel ou immatériel, faut-il un classement préalable, le PLU doit-il en tenir compte, quelles vont être les conséquences – souvent néfastes – de cette éventuelle inscription en termes de tourisme, etc).

Nous avons publié à ce sujet sur le site de l'ADDM¹ une tribune à laquelle nous vous renvoyons ; vous trouverez d'ailleurs sur le site un certain nombre d'informations utiles et intéressantes, notamment sur le quartier Montmartre. Et nous avons demandé à M. Lejoindre un rendez-vous pour qu'il nous précise quelque peu ses objectifs et sa pensée sur ce projet. Malheureusement, nous ne le verrons qu'après les vacances, mais ne manquerons pas de vous tenir au courant de ce qui se sera dit.

Nous soutenons absolument sur ce point la position de la Société du Vieux Montmartre, qui plaide activement en faveur d'un classement du quartier en SPR (Site patrimonial remarquable) avant même d'envisager la candidature de Montmartre au patrimoine de l'Unesco, comme l'avaient brillamment expliqué MM. Monchecourt et Gabert, invités de l'association à la dernière assemblée générale.

Problèmes de drogues et de sécurité

Comme chaque année, l'association s'est longuement entretenue avec le commissaire divisionnaire du 18^{ème} arrondissement, pour lui exposer les divers problèmes relayés par nos membres ou que nous constatons directement sur le terrain, et qui sont de son ressort (ou de celui de la police municipale, avec laquelle un rendez-vous est également prévu).

Nous avons fait la connaissance à cette occasion de Pierre Cabon, le nouveau commissaire qui vient de succéder à Mme Oster, ainsi que de son équipe. L'entrevue a été longue, cordiale et efficace : nos interlocuteurs ont pris bonne note des multiples problèmes signalés, et vont mettre en œuvre les mesures nécessaires. Cette bonne coopération entre la police du 18^{ème} et votre association est très utile, et des deux côtés on s'accorde à en reconnaître les avantages.

¹ (<https://associationdefensedemontmartre18.wordpress.com/>)

L'espace public, encore et toujours

Comme mentionné plus haut, nous avons prévu à la rentrée un rendez-vous avec la police municipale, chargée des diverses nuisances, incivilités et abus sur l'espace public, et notamment des empiètements et irrégularités des terrasses. Nous publions à ce sujet sur le site de l'ADDM18 un important document concernant l'utilisation des signalements DMR (DansmaRue) dans le 18^{ème} et à Montmartre, établi par notre Vice-Président, Thierry de Dorlodot, sur la base de statistiques compilées par le réseau VivreParis (dont l'ADDM18 est membre depuis son origine). Nous ne pouvons que vous inciter à recourir sans limitations à ce dispositif, très simple et facile (il suffit de télécharger l'application), et qui se montrera d'autant plus efficace qu'il aura davantage d'utilisateurs.

Embellir Montmartre

Dans le cadre de cette initiative de la mairie de Paris et du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'Environnement, cf la précédente lettre aux adhérents ainsi que le site de l'association), l'ADDM18 a répondu à l'appel à projets par plusieurs propositions, concernant notamment l'embellissement de la place des Abbesses, les toilettes à installer en haut de la Butte, la création d'une boîte à livres dans le square Jehan Rictus, etc. Vous pouvez voter pour ces initiatives (et d'autres) en allant sur le site <https://idee.paris.fr/project/embellir-votre-quartier-montmartre-18e/collect/une-nouvelle-demarche-participative-pour-votre-quartier>. À suivre.

La Plateforme des associations parisiennes

L'ADDM participe depuis longtemps aux réunions de la Plateforme, où elle représente le 18^{ème} arrondissement, avec un accent particulièrement mis sur Montmartre. Lors de la dernière réunion, des sujets intéressants ont été évoqués, concernant notamment les problèmes de surtourisme. L'ADDM va échanger sur ce point avec des spécialistes du sujet.

Contacts avec les adjoints

Nous rencontrons régulièrement les adjoints au maire, selon les problèmes les plus récurrents qui nous sont signalés. Derniers rendez-vous avant l'été avec Gilles Ménède (espaces verts) qui nous a longuement parlé de la restructuration complète du square Jehan Rictus (place des Abbesses) ainsi que de la transformation du square Frédéric Dard en « Jardin d'Émerveille » (mais ce dernier projet traîne, traîne ...); et avec Antoine Dupont (espace public) que nous avons emmené en exploration dans tout le secteur Calvaire/Tertre/Norvins où les problèmes sont multiples, et qui de son côté nous a parlé du réaménagement de la place Jean Marais (devant le parvis de l'église Saint-Pierre), dont le projet pose plusieurs questions. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier.

Voilà, nous nous arrêterons là pour aujourd'hui. Nous vous souhaitons de belles vacances, revenez-nous reposés et prêts à tous les combats pour notre 18^{ème}. **Si vous ne l'avez déjà fait, n'oubliez pas de vous acquitter de votre cotisation 2022** : vous pouvez le faire en envoyant un chèque de 20€ (ou plus, si vous le souhaitez) à la Trésorière, Patricia Rognon, 15bis, rue Cauchois, 75018 Paris. Toute aide est précieuse, car l'efficacité d'une association se mesure au nombre de ses adhérents ; et l'ADDM18 a plus que jamais besoin de votre soutien.

Bien cordialement à vous,

Le Bureau de l'ADDM18